

VIROX 5 (CONCENTRATE) (CAN)

HMIS		NFPA	Protection individuelle	
Santé	3	3		
Risque d'incendie	0	0		
Réactivité	0	0		

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2008-07-09

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: VIROX 5 (CONCENTRATE) (CAN)
MSDS #: MS0300104
Code du produit: 2963741, 53801
Utilisation recommandée: Désinfectant . Nettoyant acide. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation .

Producteur, importateur, fournisseur:

Siège social aux États-Unis
 JohnsonDiversey, Inc.
 8310 16th St.
 Sturtevant, Wisconsin 53177-1964
 Phone: 1-888-352-2249

Siège social au Canada
 JohnsonDiversey - Canada, Inc.
 2401 Bristol Circle
 Oakville, Ontario L6H 6P1
 Phone: 1-800-668-3131

Adresse Internet pour les fiches signalétiques :
 www.johnsondiversey.com

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (U.S.); 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

Danger: CORROSIF POUR LES YEUX . Cause des brûlures aux yeux. PEUT IRRITER MODÉRÉMENT LA PEAU . NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ.

Principales voies entree: Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.
Contact avec les yeux: corrosif. Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.
Contact avec la peau: Peut irriter modérément la peau.
Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.
Ingestion: corrosif. Provoque des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composant(s)	CAS #	% en poids	DL50 Orale (mg/kg)	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Acide phosphorique	7664-38-2	1 - 5%	1530	2730 mg/kg	>850 mg/m ³ (1 h)
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	5 - 10%	801	≈2000 mg/kg	2 mg/L (4 h)

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux: Se rincer les yeux immédiatement à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes en tenant la paupière pour garder l'oeil ouvert.. Consulter un médecin immédiatement .
Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau. Consulter un médecin .
Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin immédiatement .
Ingestion: En cas d'ingestion, se rincer la bouche. Donner à boire une tasse d'eau ou de lait.. ENSUITE, CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN OU UN CENTRE ANTIPOISON . NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation .

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Ce produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié .
Dangers spécifiques: La décomposition du produit libère de l'oxygène, ce qui peut intensifier le feu..
Risques inhabituels Comburant . Decomposition releases oxygen, w hich may intensify fire .
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Utiliser un équipement de protection individuelle
Méthodes de nettoyage: Méthodes de nettoyage - déversement important. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler . Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré . Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation . Bien laver après manipulation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides . Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit . Mélanger seulement avec de l'eau . NE PAS MÉLANGER AVEC DE L'AMMONIAQUE, DES JAVELLISANTS OU D'AUTRES PRODUITS DE CHLORATION . Peut réagir et émettre du chlore gazeux . POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Stockage:

Protéger du gel . Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée .

Protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques .
Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques
Protection de la peau et du corps: En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée .
Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.
Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA	Mexico
Acide phosphorique	7664-38-2	3 mg/m ³ (STEL) 1 mg/m ³ (TWA)	1 mg/m ³ (TWA)	3 mg/m ³ (STEL) 1 mg/m ³ (TWA)
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 ppm (TWA)	1 ppm (TWA) 1.4 mg/m ³ (TWA)	2 ppm (STEL) 3 mg/m ³ (STEL) 1.5 mg/m ³ (TWA) 1 ppm (TWA)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: liquide
pH: 0.7
Aspect: Solution aqueuse
Couleur: Transparent Incolore
Odeur: Caractéristique
Densité: 1.069
Densité: 8.92 lbs/gal 1.069 Kg/L
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0% *
Point d'éclair: >200°F >93.4°C
Solubilité: complètement soluble
Viscosité: Pas d'information disponible

Masse volumique apparente: Pas d'information disponible
pH de la solution diluée: 1.8 @ 1:16
Densité gazeuse: Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible
Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Point/intervalle de fusion: indéterminé
Température de décomposition: indéterminé
Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible
Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible
phosphore élémental : 1.92% by wt.

Limites d'explosivité: inférieure: indéterminés **supérieure:** indéterminé

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë CORROSIF POUR LES YEUX . Oral(e) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg. Cutanée Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg .
Information sur les composants: Voir la Section 3
Toxicité chronique: Aucun à notre connaissance
Effets spécifiques

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

effets cancérogènes: Aucun à notre connaissance
effets mutagènes: Aucun à notre connaissance
Toxicité pour la reproduction: Aucun à notre connaissance
Effets sur l'organe-cible: Aucun à notre connaissance

Composants Dangereux

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable
polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Produits de décomposition dangereux: l'oxygène.
Matières à éviter: Ammoniac. bases. agents réducteurs. Ne pas mélanger avec des produits chlorés .
Conditions à éviter: Ne pas congeler.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés:
LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux .
Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA D002

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL).

Réglementation des É-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Acide phosphorique	7664-38-2	X	X	X	X
Acide phosphonique	2809-21-4	-	X	-	-
Acide sulfonique de benzène alkylique linéaire	68584-22-5	-	-	-	-
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	X	X	X	X

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ (kg)	Section 313
Acide phosphorique	7664-38-2	1 - 5%	5000		
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	5 - 10%		1000	

Catégories de risque en vertu de la loi SARA, section 311/312

Immédiat x
Différée -
Feu: -
Réactivité -
Décompression soudaine -

Canada

Catégories de risque du SIMDUT : Non controle.

DIN No. : DIN 02239828

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: Sans objet
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: aucune

16. AUTRES INFORMATIONS

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.